

## L'exode agricole au Québec, 1951-1971

Louis Dionne

Volume 5, Number 3, décembre 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600724ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600724ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association des démographes du Québec

### ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Dionne, L. (1976). L'exode agricole au Québec, 1951-1971. *Cahiers québécois de démographie*, 5(3), 147–166. <https://doi.org/10.7202/600724ar>

L'EXODE AGRICOLE AU QUEBEC,  
1951-1971

par

Louis DIONNE\*

Amorcé il y a longtemps au Québec, le mouvement d'abandon de l'agriculture a pris, au lendemain de la seconde guerre mondiale, une ampleur sans précédent. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir de ce moment que l'exode agricole a conduit à la diminution de la population vivant sur des exploitations (1). La comparaison des différents recensements depuis 1951 permet de saisir l'importance de ce mouvement.

1- LA NOTION D'EXODE AGRICOLE.

Avant toute chose, il importe de préciser ce qui doit être compris par "exode agricole". Cette notion est souvent confondue à

---

\* BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, Service de la démographie et du recensement.

(1) Le concept de population agricole est précisé en annexe.

celle, plus vaste, d'exode rural qui s'entend de l'appauvrissement des campagnes au profit des villes. En ce sens, on peut dire que l'exode agricole constitue un élément important de l'exode rural dans la mesure où une partie des déplacements hors exploitations sont orientés vers les villes. Toutefois, l'exode agricole compose aussi bien avec les départs vers la zone rurale non agricole, c'est-à-dire cette partie de l'univers rural situé en dehors des exploitations.

Nous n'allons pas ici considérer l'exode agricole dans sa forme propre, mais plutôt tenter d'évaluer le solde des échanges migratoires entre la partie rurale agricole et les autres habitats (rural non agricole et urbain). Il s'agit donc d'un mouvement géographique qui, précisons-le, ne correspond pas nécessairement en tous points à celui lié aux migrations professionnelles entre secteur agricole et secteur non agricole. Il en donne probablement une assez bonne idée.

## 2- LE MOUVEMENT MIGRATOIRE ENTRE 1951 ET 1971.

### 2.1- Evaluation des soldes migratoires.

L'estimation de la migration aux différents âges s'appuie sur la méthode de la population attendue. Connaissant l'effectif d'une

cohorte d'âge  $x$  au premier recensement, on détermine la fraction qui survivrait jusqu'au second recensement si celle-ci n'était soumise qu'aux effets de la mortalité. La comparaison de l'effectif attendu à l'effectif alors observé permet d'apprécier la part qui revient à la migration (1). Et comme le résultat obtenu reflète le bilan des entrées et des sorties qui se sont opérées dans l'intervalle, on parle alors de solde migratoire. Le solde sera positif si la population attendue est inférieure à la population observée et négatif (ou nul) au cas où elle lui serait plus grande ou égale.

Les taux de survie ont été déterminés à partir des tables de mortalité québécoises de début et fin de période, ce qui suppose implicitement une évolution linéaire de la mortalité. Nous admettons encore qu'il n'y a pas de différence de mortalité entre population agricole et population non agricole.

Le graphique 1 permet de comparer population observée et population attendue sur la pyramide des âges en fin de période (2).

Nous avons enfin calculé le "taux d'émigration nette subsistante" en faisant le rapport du solde migratoire (négatif) à la population attendue. Et tel qu'exprimé, les limites du taux seront comprises entre 0 et 1 (3).

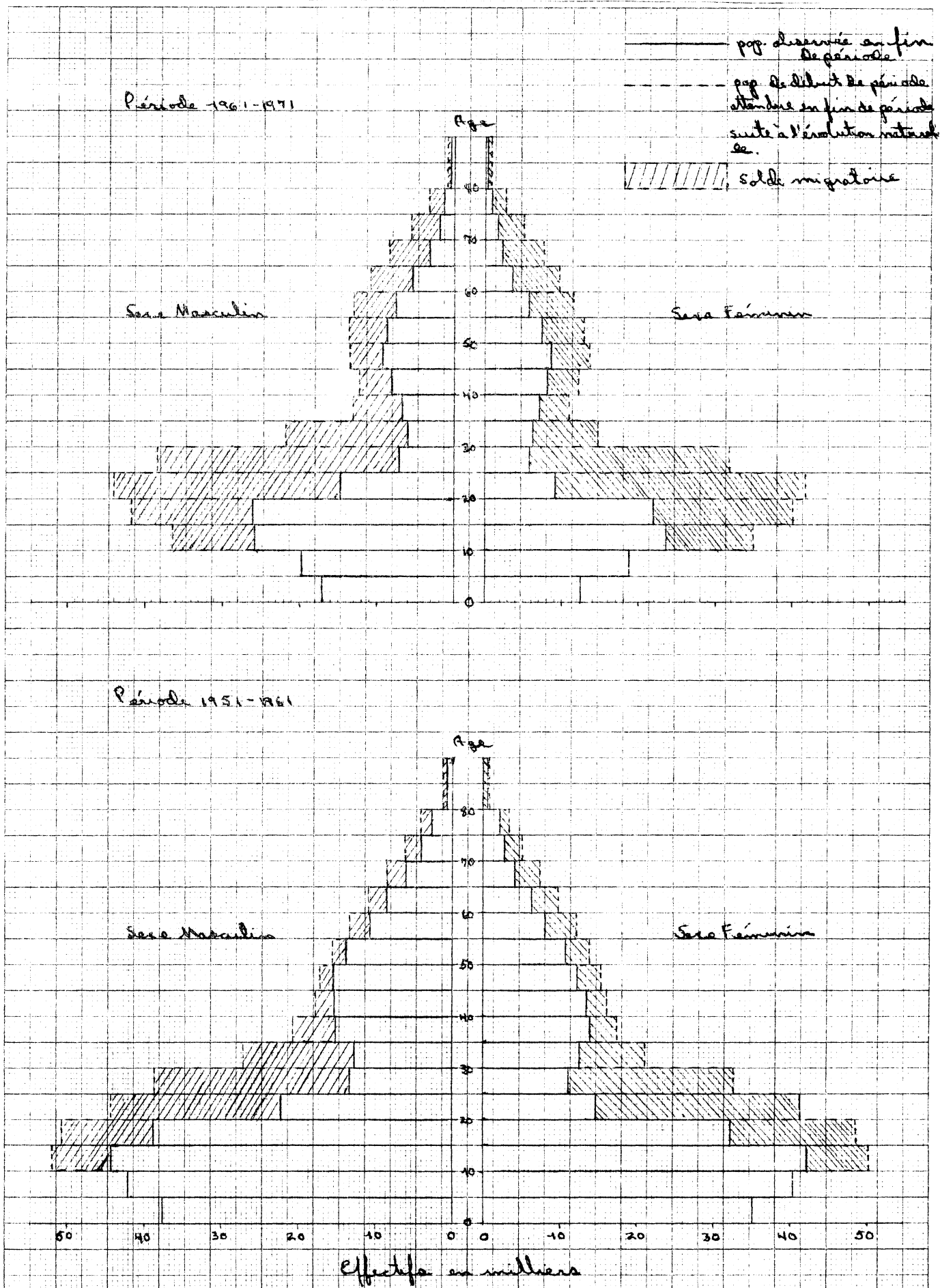
---

(1) On suppose la migration unique.

(2) Précisons que la migration des personnes nées ou décédées dans l'intervalle n'est pas prise en compte.

(3) Pour plus de précisions, voir Horace HAMILTON, "Practical and Mathematical Considerations in the Formulation of Migration Rates", in Demography, Vol. 2, 1965, pp. 429 - 443.

GRAPHIQUE 1: Estimation du solde migratoire dans la population agricole, Québec, 1951-1961 et 1961-1971.



46 1510

10 X 10 TO THE CENTIMETER KEUFFEL & ESSER CO. MADE IN U.S.A.

Les résultats relatifs à chacune des deux périodes sont donnés au tableau 1 et font l'objet des graphiques 2 à 4.

## 2.2- Analyse des résultats.

Dans l'ensemble, il ressort que les sorties ont été beaucoup plus nombreuses que les entrées et davantage en 1961-1971 qu'entre 1951 et 1961. Quelque soit la période, on constate une relation entre migration et âge d'une part, et migration et sexe d'autre part.

### 2.2.1- Le mouvement global.

Le solde subsistant traduit une émigration nette de 215 000 personnes en 1951-1961 et de 285 000 pour la décennie suivante, soit une augmentation de 70 000 personnes. Cette hausse prend tout son sens quand on considère les taux d'émigration nette correspondants, respectivement de 35% et 54% (tableau 1). Cela revient à dire, au total des échanges migratoires, qu'une personne sur trois a émigré en 1951-1961 contre une sur deux au cours de la dernière décennie.

Ces résultats à eux seuls laissent déjà entrevoir l'impact très important de la migration dans l'accroissement de la population agricole.

TABLEAU 1: Taux d'émigration nette subsistante (%) selon l'âge et le sexe, population rurale agricole du Québec, 1951-1971.

| AGE EN DEBUT<br>DE PERIODE | 1951-1961 |      |       | 1961-1971 |      |       |
|----------------------------|-----------|------|-------|-----------|------|-------|
|                            | S.M.      | S.F. | TOTAL | S.F.      | S.M. | TOTAL |
| 0-4 ans                    | 14,5      | 16,5 | 15,5  | 29,3      | 31,6 | 30,4  |
| 5-9 ans                    | 23,6      | 33,8 | 28,6  | 38,1      | 45,2 | 41,6  |
| 10-14 ans                  | 50,0      | 64,3 | 57,0  | 66,5      | 73,4 | 72,3  |
| 15-19 ans                  | 65,7      | 66,2 | 66,0  | 82,0      | 82,1 | 81,8  |
| 20-24 ans                  | 53,3      | 41,6 | 48,1  | 72,1      | 58,7 | 66,7  |
| 25-29 ans                  | 32,3      | 21,3 | 27,3  | 47,4      | 35,3 | 41,9  |
| 30-34 ans                  | 18,9      | 17,0 | 18,0  | 34,7      | 32,6 | 33,7  |
| 35-39 ans                  | 16,0      | 19,8 | 17,8  | 32,7      | 37,3 | 35,0  |
| 40-44 ans                  | 15,9      | 22,4 | 19,0  | 36,4      | 44,9 | 40,6  |
| 45-49 ans                  | 19,5      | 27,1 | 23,1  | 42,9      | 52,7 | 47,5  |
| 50-54 ans                  | 22,8      | 36,7 | 29,4  | 51,0      | 63,3 | 56,8  |
| 55-59 ans                  | 28,5      | 45,8 | 36,6  | 60,4      | 69,4 | 64,7  |
| 60-64 ans                  | 34,3      | 44,0 | 38,7  | 65,0      | 69,6 | 67,1  |
| 65-69 ans                  | 35,5      | 37,0 | 36,2  | 61,7      | 61,5 | 61,6  |
| 70-74 ans                  | 22,1      | 27,8 | 24,7  | 52,7      | 54,6 | 53,6  |
| 75-79 ans                  | 11,4      | 18,8 | 15,0  | 40,9      | 48,6 | 44,9  |
| 80 ans et plus             | 13,4      | 7,0  | 10,3  | 39,4      | 49,7 | 44,5  |
| Tous âges                  | 33,0      | 36,0 | 35,0  | 52,0      | 55,0 | 54,0  |

### 2.2.2- Migration et âge.

Le graphique 2 montre bien la relation qui existe entre migration et âge, au reste très semblable d'une période à l'autre. On voit que les taux d'émigration nette sont particulièrement élevés chez les jeunes qui font leur entrée en vie active, âgés de 5-24 ans en début de période, et chez les personnes qui en arrivent au terme (âgées de 50-64 ans en début de période). On trouve ainsi pour les premiers des valeurs comprises entre 29% et 66% en 1951-1961 et entre 42% à 82% en 1961-1971 avec un maximum chez les 15-19 ans; pour l'ensemble de ces cohortes d'âges, les taux sont respectivement de 48% et 65%, ce qui représente des pertes nettes d'une personne sur deux et de deux personnes sur trois. Il s'agit selon toute vraisemblance de départs liés à la profession adoptée par les jeunes migrants et dans une certaine mesure, de sortie à caractère matrimonial (1). La population agricole voit ainsi lui échapper une proportion croissante de ses éléments les plus dynamiques. Comme nous le verrons plus loin, l'exode massif des jeunes travailleurs est lourd de conséquences sur le plan démographique.

Quant aux seconds, on trouve des taux variant de 29% à 39% et de 57% à 67% d'une période à l'autre avec un maximum à 60-64 ans; les taux d'émigration à ces âges (50-64 ans) sont respectivement de

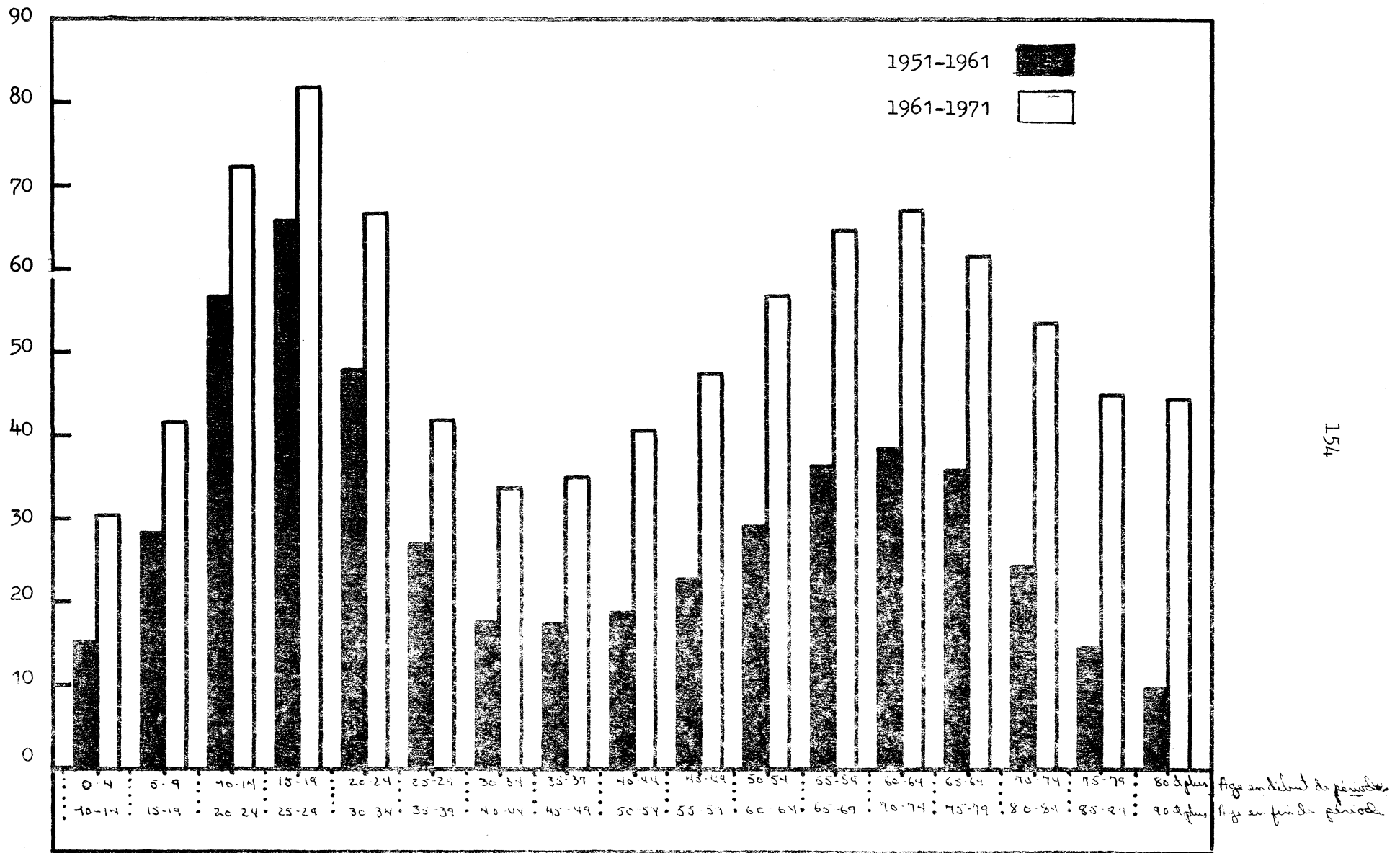
---

(1) Voir Thérèse LOCOH, "La population des ménages agricoles. Emigration et vieillissement", dans Population, no 3, 1970, p. 507.



**GRAPHIQUE 2 : Taux d'émigration nette subsistante de période, population rurale agricole du Québec, 1951 - 1971.**

T.E.N.S. (%)



Source: tableau 1

34% et 62%. Les causes de ces départs tardifs peuvent être de différents ordres: certains producteurs parvenus à l'âge de la retraite vont aller s'établir au village où ils trouveront parents, amis et services (migrations viagères); le décès de l'un des conjoints aura un effet similaire, en particulier pour les femmes; des producteurs de métier ne souhaitant pas se convertir aux nouveaux modes de production, souvent par défaut de relève, vont préférer se départir de leurs biens et se retirer, etc.

Autant la terre semble-t-elle présenter peu d'attrait chez les jeunes adultes, autant en est-il pour ceux qui parviennent au moment de la "paisible retraite à la campagne". L'isolement voire la solitude et l'éloignement des services, surtout à cette époque de la vie, rendent encore plus incertaines les conditions de vie sur une ferme. Les contraintes liées à l'habitat sont loin d'être négligeables.

Les sorties chez les jeunes enfants (0-4 ans) découlent du départ des parents qu'ils suivent dans leurs déplacements (1). Les taux d'émigration s'étant accrus pour les seconds (voir paragraphe suivant), ceux des tout jeunes ont d'autant augmenté, passant de 15% à 30% d'une décennie à l'autre.

---

(1) Thérèse LOCOH, op. cit.

Bien que le plus fort du courant d'émigration du début de la période active soit franchi, on constate que les taux de sortie chez les cohortes âgées de 25-49 ans n'en demeurent pas moins relativement élevés. Ceux-ci ont doublé, passant de 21% en 1951-1961 à 40% en 1961-1971. Ainsi, les mutations professionnelles semblent se poursuivre jusqu'à des âges assez avancés et devenir également plus fréquentes chez les travailleurs agricoles.

Pour les cohortes âgées de 65 ans et plus en début de période, on obtient des taux allant de 10% à 36% en 1951-1961 et de 45% à 62% en 1961-1971 (1). Malgré les réserves qui s'imposent - vu la place importante de la mortalité à ces âges, la taille réduite des effectifs en cause et le sous-dénombrement possible -, on peut tenir l'émigration comme un élément significatif de l'accroissement (négatif) de la population âgée. Ces sorties tardives peuvent être imputables au décès de l'un des conjoints, à la retraite ... ainsi qu'aux départs de plus en plus nombreux parmi la descendance et de qui relève le plus souvent la prise en charge des personnes âgées.

L'exode agricole est donc un phénomène qui s'étend à tous les âges et qui va s'accroissant.

---

(1) Prises en bloc, on trouve pour ces cohortes des valeurs respectives de 30% et 54%.

### 2.2.3- Migration et sexe.

Les résultats obtenus pour chacun des sexes sont reproduits au tableau 1; ils sont illustrés par les graphiques 3 et 4.

Globalement, il apparaît que la propension à émigrer est plus forte chez les femmes que les hommes: 36% vs 33% en 1951-1961 et 55% vs 52% en 1961-1971.

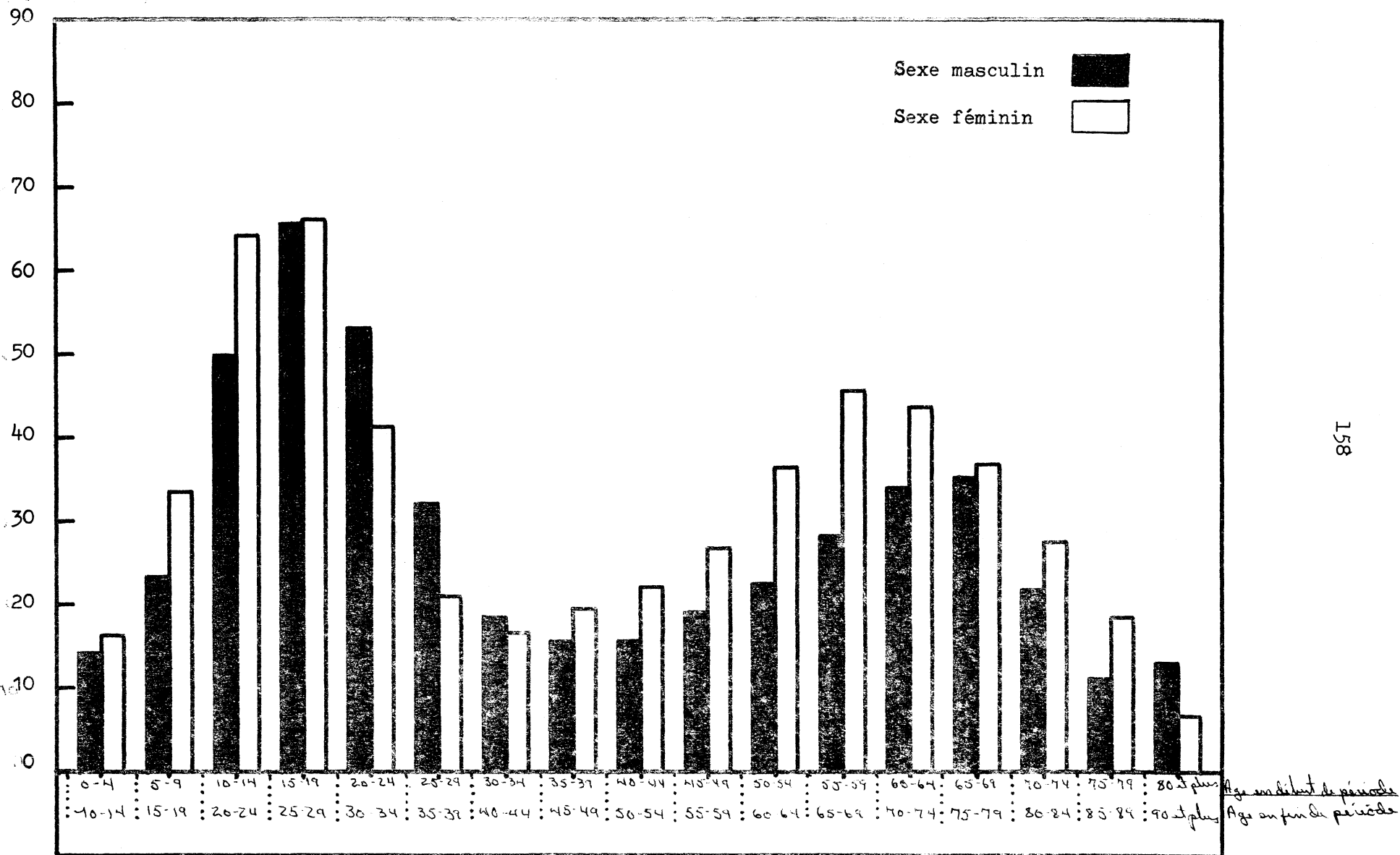
Si les taux sont à peu près les mêmes chez les moins de cinq ans, un décalage se dessine déjà avec les cohortes plus âgées, soit celles qui vont commencer leur vie active en cours de période.

Les jeunes filles sont en effet les premières à quitter la ferme en quête d'un emploi; elles sont suivies en cela un peu plus tardivement par les garçons. Chez les filles, les départs surviennent pour l'essentiel parmi les cohortes âgées de 10-19 ans en début de période: on enregistre alors des taux voisins de 65% en 1951-1961 et de 80% entre 1961-1971. Pour les garçons, l'équivalent s'observe chez les cohortes de 15-24 ans avec des taux se situant autour de 60% et de 78% d'une période à l'autre.

Il semble donc que les jeunes filles gagnent plus rapidement le marché du travail. N'oublions cependant que celles-ci se marient

**GRAPHIQUE 3 : Taux d'émigration nette subsistante selon le sexe, population rurale agricole du Québec, 1951-1961.**

T.E.N.S. (%)



Source: tableau 1

**GRAPHIQUE 4** : Taux d'émigration nette subsistante selon le sexe, population rurale agricole du Québec, 1961-1971.

T.E.N.S. (%)

90

80

70

60

50



40

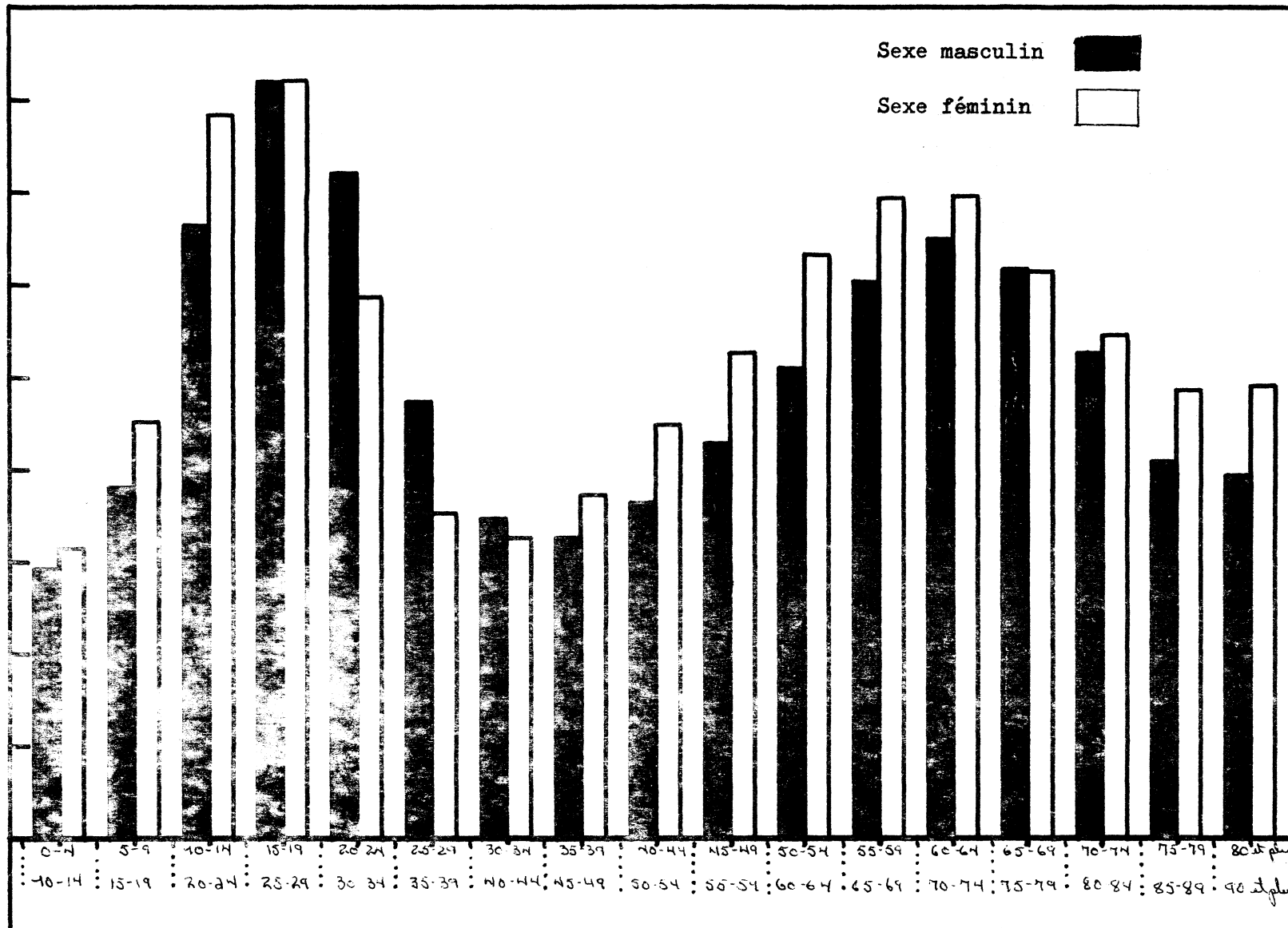
30

20

10

0

Sexe masculin   
Sexe féminin 



Source: tableau 1

Age au début de période  
Age au fin de période

en moyenne plus jeunes que les garçons: d'aucunes auront marié des non agriculteurs ou encore des fils d'agriculteurs (les 15-24 ans notamment) dont plusieurs quitteront la ferme.

Les taux tout comme l'écart entre les sexes s'amenuisent avec les cohortes plus âgées. Le plus fort des migrations professionnelles qui marquent le début de la vie active est alors achevé.

Une nouvelle différenciation entre les sexes apparaît avec la hausse des risques chez les cohortes âgées de plus de 40 ans et va s'accroissant jusqu'aux cohortes dont l'âge se situe dans la cinquantaine. A âge égal, l'émigration touche davantage les femmes que les hommes (voir tableau 1). Il faut dire que ces dernières sont en général mariées à des hommes plus vieux qu'elles, justement à ceux pour qui les taux d'émigration sont plus élevés. Le veuvage est probablement un facteur qui intervient aussi, surtout chez les plus âgées d'entre elles.

L'écart qui subsiste aux âges avancés (70 ans et plus) est sans doute une conséquence de la surmortalité masculine.

### 3- CONSEQUENCES DEMOGRAPHIQUES DE L'EXODE AGRICOLE.

Le mouvement migratoire est dans une large mesure responsable des changements profonds survenus dans le volume et la composition de la population rurale agricole.

En vingt ans, celle-ci a été amputée de plus de la moitié de ses effectifs. De 670 279 qu'elle était en 1951, elle passe à 564 826 en 1961 et 305 300 en 1971 (tableau 2). Cela représente une baisse annuelle des effectifs de 1,70% et de 5,97% d'une décennie à l'autre; le mouvement s'est donc considérablement accéléré au cours des dix dernières années. De la sorte, elle ne représente plus que 5% de la population en 1971 comparativement à 17% en 1951.

TABLEAU 2: Population rurale agricole et population totale du Québec, 1931-1971.

| Année | Population rurale agricole | Population totale | (1) ÷ (2)<br>% |
|-------|----------------------------|-------------------|----------------|
| 1931  | 743 598 *                  | 2 874 662         | 25,0           |
| 1941  | 823 791 *                  | 3 331 882         | 24,8           |
| 1951  | 670 279 **                 | 4 055 681         | 16,5           |
| 1961  | 564 826                    | 5 259 211         | 10,7           |
| 1971  | 305 300                    | 6 027 764         | 5,1            |

\* Telle que définie par le recensement de 1931.

\*\* Population corrigée pour tenir compte du changement de définition entre 1951 et 1961.

SOURCE: Recensements du Canada.



Le vieillissement de la population est une autre conséquence importante de l'exode agricole. Celui-ci s'opère sous la double action du départ massif des jeunes adultes et de la baisse sensible de la natalité qui s'ensuit (voir graphique 5). On notera que ce vieillissement n'est pas suivi d'une augmentation de la proportion des personnes âgées (65 ans et plus) comme le montre le tableau 3. Il faut y voir, entre autres raisons, l'effet des migrations induites par les sorties de plus en plus nombreuses parmi la descendance, à qui incombe généralement la prise en charge des personnes âgées (voir section 2.2.2). Les vieux ménages, plus ou moins laissés à eux-mêmes, se voient dans l'obligation de quitter la ferme.

TABLEAU 3: Population rurale agricole selon certains grands groupes d'âges, Québec, 1951-1971.

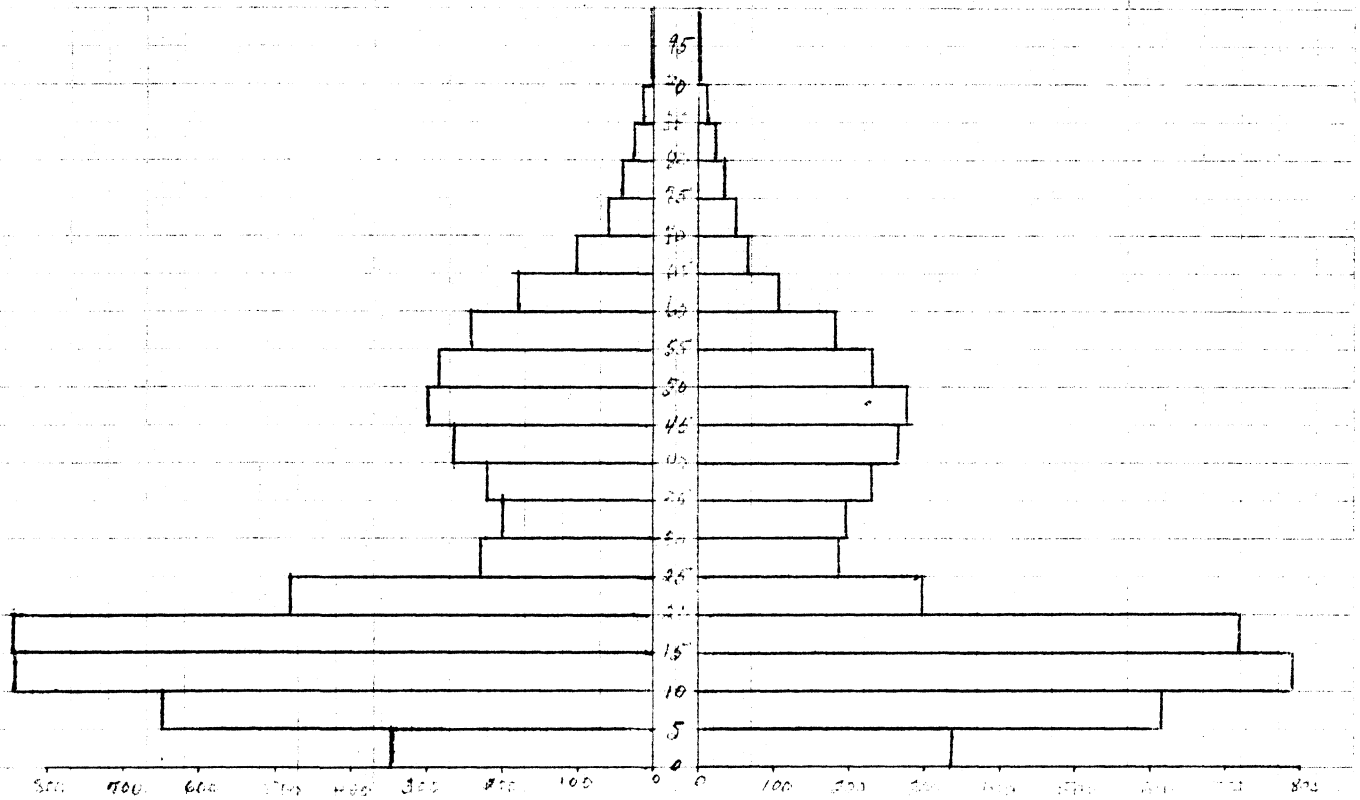
| Groupe d'âges  | Année             |       |                  |       |                  |       |
|----------------|-------------------|-------|------------------|-------|------------------|-------|
|                | 1951              |       | 1961             |       | 1971             |       |
|                | Nombre            | %     | Nombre           | %     | Nombre           | %     |
| 0-14 ans       | 290 369<br>(106)* | 43,3  | 240 790<br>(105) | 42,6  | 109 400<br>(106) | 35,8  |
| 15-39 ans      | 228 998<br>(120)  | 34,2  | 185 189<br>(120) | 32,8  | 110 425<br>(122) | 36,2  |
| 40-64 ans      | 118 489<br>(119)  | 17,7  | 112 530<br>(118) | 19,9  | 71 490<br>(118)  | 23,4  |
| 65 ans et plus | 32 423<br>(133)   | 4,8   | 26 317<br>(136)  | 4,7   | 13 985<br>(128)  | 4,8   |
| Tous âges      | 670 279<br>(114)  | 100,0 | 564 826<br>(114) | 100,0 | 305 300<br>(115) | 100,0 |

\* Nombre d'hommes pour 100 femmes.

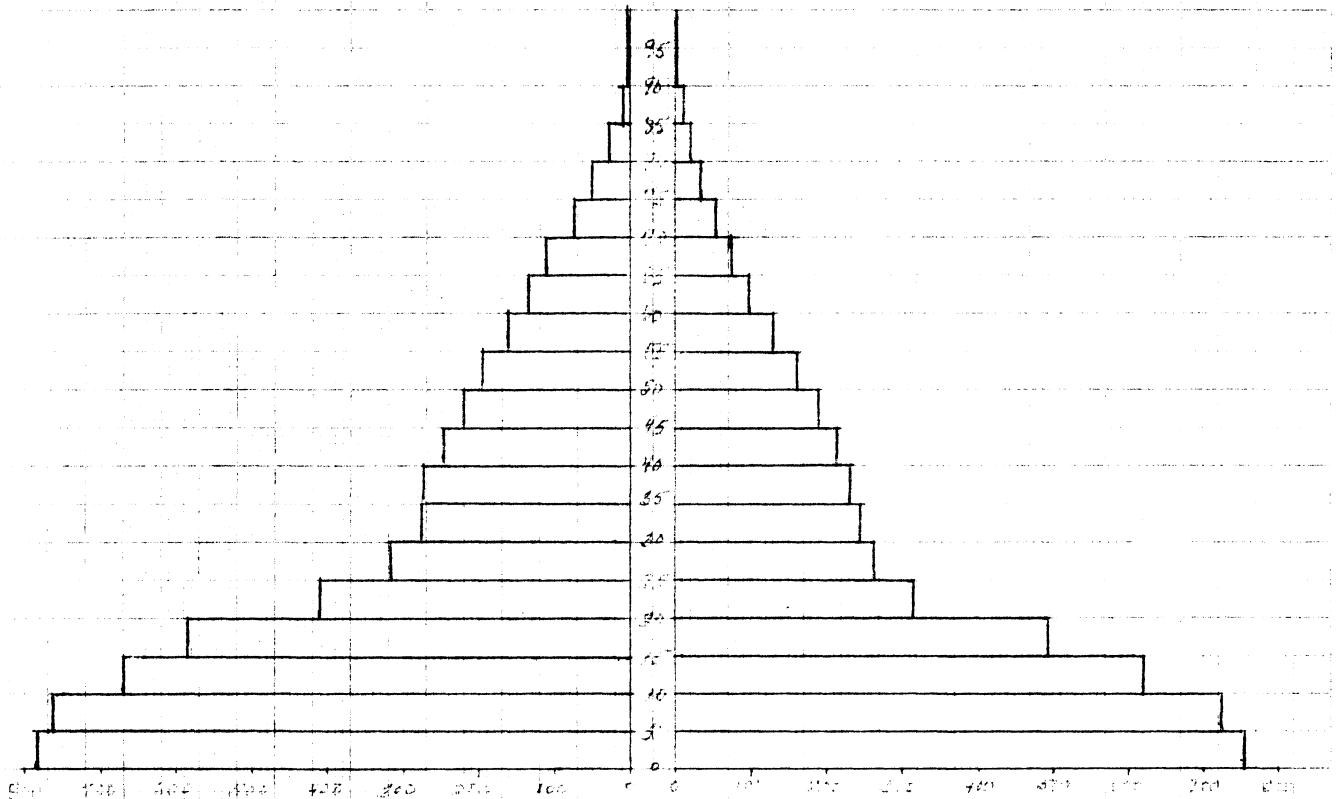
SOURCE: Recensements du Canada.

GRAPHIQUE 5: Pyramide des âges de la population rurale agricole du Québec au 1er juin.

1971



1961



D'autre part, la migration différentielle entre les sexes entraîne un déséquilibre au niveau des effectifs en présence (voir tableau 4). Il en résulte un certain retard dans le calendrier des mariages: plusieurs candidats se voient contraints au célibat. Ceci apparaît clairement si on compare le pourcentage de célibataires masculins à différents âges dans la population rurale agricole et dans le reste de la population en 1971. Notons encore que le déficit féminin ne favorise pas pour autant une nuptialité précoce chez les femmes en milieu agricole; par contre, le célibat définitif (1) y est beaucoup plus faible. Cette situation de déséquilibre freine la nuptialité et du fait même, la natalité.

TABLEAU 4: Pourcentage de célibataires à différents âges, population rurale agricole et reste de la population, Québec, 1971.

| Groupe d'âges | Pourcentage de célibataires |       |                        |       |
|---------------|-----------------------------|-------|------------------------|-------|
|               | Population rurale agricole  |       | Reste de la population |       |
|               | S.M.                        | S.F.  | S.M.                   | S.F.  |
| 15-19 ans     | 99,7                        | 98,8  | 99,0                   | 95,7  |
| 20-24 ans     | 93,5                        | 75,4  | 73,9                   | 52,4  |
| 25-29 ans     | 55,0                        | 24,8  | 28,1                   | 20,3  |
| 30-34 ans     | 24,7                        | 9,1   | 15,0                   | 13,2  |
| 35-39 ans     | 17,2                        | 5,5   | 11,8                   | 11,5  |
| 40-44 ans     | 12,8                        | 3,9   | 10,7                   | 11,0  |
| 45-49 ans     | 11,7                        | 4,2   | 10,3                   | 11,2  |
| . . .         | . . .                       | . . . | . . .                  | . . . |

SOURCE: Recensement du Canada, 1971, données non publiées.

(1) Rendu par la proportion de célibataires à 45-49 ans.

## CONCLUSION

On ne saurait trop insister sur l'ampleur de l'exode agricole et sur les conséquences qu'il entraîne. Sur le plan démographique, les conséquences sont considérables: les nombreux départs des jeunes adultes privent la population des éléments propres à assurer son renouvellement, ce qui amène une baisse importante de la natalité et contribue ainsi au vieillissement rapide de la population agricole; d'autre part, la propension plus forte à émigrer chez les femmes provoque un déséquilibre entre les sexes qui à son tour retarde la nuptialité des hommes et ce faisant, ajoute encore à la dénatalité; enfin, l'exode agricole, tant par ses effets directs qu'indirects, opère une véritable saignée dans les rangs de la population agricole. Et loin d'être achevé, ce mouvement va se poursuivre au cours des prochaines années.

ANNEXE

Le concept de population agricole dans les recensements.

Pour les fins du recensement, sont considérées comme faisant partie de la population agricole, toutes les personnes vivant dans un logement situé sur une exploitation (ferme de recensement), quelle que soit leur profession. C'est donc dire qu'à l'intérieur des ménages d'exploitations, un certain nombre de personnes exercent des activités non agricoles. Toutefois, les exploitants et leur famille qui n'habitent pas leur exploitation ne sont pas dénombrés au sein de la population agricole. On doit cependant comprendre que ce concept donne une idée assez générale de la population "vivant de l'agriculture".

Dans la présente note, il sera plus précisément question de la population rurale agricole pour laquelle nous sont données la plupart des informations d'intérêt démographique apparaissant dans les recensements. Ajoutons que celle-ci englobe la presque totalité des effectifs de la population agricole.